



## INSTRUCTIONS relatives à l'accompagnement des mineurs Saison 2022-2023

Section(s) concernée(s), cocher la ou les case(s) :

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Badminton            | <input type="checkbox"/> Hip-hop                 | <input type="checkbox"/> Pilates       |
| <input type="checkbox"/> Futsal               | <input type="checkbox"/> Tir à l'arc             | <input type="checkbox"/> Yoga          |
| <input type="checkbox"/> Natation et Aqua-gym | <input type="checkbox"/> Judo, Ju-jitsu et Taïso | <input type="checkbox"/> Flag football |

Je, soussigné·e, .....

Représentant·e légal·e de l'enfant, .....

né·e le .....

Téléphone(s) : .....

Mail : .....@.....

- autorise mon enfant à rentrer seul au domicile.
- autorise mon enfant à se rendre seul au vestiaire après le cours. Un représentant légal viendra le chercher au vestiaire.
- n'autorise pas mon enfant à se rendre seul au vestiaire après le cours et souhaite qu'il reste dans la salle où s'est déroulé l'entraînement. Un représentant légal viendra le chercher dans la salle.

Les élèves ne sont pas autorisés à quitter le cours avant la fin de la séance, sauf sur présentation d'une demande écrite du représentant légal. Le dernier élève quittant le vestiaire doit le fermer à clef et remettre celle-ci à l'enseignant.

**L'accès aux établissements sportifs et aux cours de l'association sont conditionnés au respect des règles sanitaires en vigueur au moment de l'inscription.**

Paris, le : .....

Signature : .....